Académie virtuelle du Québec – Information à l'intention des parents

Une initiative du ministère de l'Éducation avec la participation des neuf commissions scolaires anglophones

Présentation du projet pilote

Au cours des derniers mois, nous avons dû nous adapter et nous avons, tous ensemble, contribué à la poursuite du grand virage numérique en éducation. L'expérience vécue nous a démontré la nécessité d'être prêt à faire face à toutes les situations. De plus, cela a permis de répondre aux besoins des élèves et il sera possible de poursuivre ces actions au-delà de la pandémie. C'est pourquoi il est pertinent de continuer les expérimentations en formation à distance.

Au printemps 2022, la Commission scolaire English-Montréal a soumis un projet pilote au nom de la communauté anglophone. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce projet pilote a été accepté.

En quoi consiste le projet pilote?

Conscient des défis actuels, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) souhaite identifier les approches et les pratiques les plus porteuses en formation à distance. Avec cet objectif en tête, une opportunité s'offre aux établissements d'enseignement de pouvoir mieux répondre aux besoins de certains élèves.

Le MEQ s'engage de son côté à soutenir le personnel scolaire en rendant disponible un ensemble de ressources, que celles-ci soient déjà existantes ou en cours d'élaboration.

Bien que la fréquentation physique scolaire soit obligatoire et bénéfique pour tous les élèves, nous sommes conscients que cela peut représenter un défi pour certains et c'est pour cette raison que le projet suivant a vu le jour.

En collaboration avec le MEQ, les élèves dans les situations suivantes pourraient être admissibles à la formation à distance afin de satisfaire à toutes les exigences académiques :

- L'élève ayant une condition médicale de longue durée et qui ne peut fréquenter l'école en présentiel en raison de la gravité de ses besoins. Toute demande doit être accompagnée d'une attestation récente (datant de moins de trois mois) émise par un professionnel du réseau de la santé ou des services sociaux;
- L'élève inscrit à un programme Sport-études/athlète de haut niveau et pour lequel l'école locale ne peut répondre à ses besoins scolaires en raison du manque d'accessibilité à des cours spécifiques (par exemple, séquence mathématique sciences, chimie, physique) ou de la distance et d'un conflit d'horaire entre l'organisation sportive et l'école;
- L'élève qui habite en zone rurale et dont les besoins scolaires ne peuvent être satisfaits au sein de son école locale en raison du manque d'accessibilité à des cours spécifiques (p. ex., séquence mathématique sciences, chimie, physique) et lorsque le transport vers une autre école n'est pas envisageable.

Ce projet a été approuvé pour l'année scolaire 2022-2023.

Votre implication en tant que parent :

- Autoriser la participation de votre enfant au projet en remplissant le formulaire de consentement ci-joint;
- Expliquer à votre enfant le projet pilote auquel il participera;
- Collaborer avec l'école : lire les documents en lien avec le projet, remplir tous les formulaires nécessaires, fournir tous les documents requis;
- Fournir à votre enfant un environnement adéquat pour lui permettre de suivre les cours à distance.

Si votre enfant satisfait aux critères de ce projet et que vous souhaitez l'inscrire à l'Académie virtuelle du Québec, veuillez remplir le formulaire d'inscription au https://forms.office.com/r/SVRwgi3Cja

David Servello Directeur, Académie virtuelle du Québec